

# LOCATION

## Commune déléguée de Noyant

SALLE DELAPORTE (petite salle+cuisine)

9, avenue de la Gare – NOYANT

Capacité : entre 60 et 80 personnes

[mairie.noyant@noyant-villages.fr](mailto:mairie.noyant@noyant-villages.fr)

02.41.89.50.29

locataire :

date de location :

PARTICULIERS ET ENTREPRISES						ASSOCIATIONS			
NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES		NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES			
journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end 1ère manifestation gratuite	journée en semaine		Week-end	
						lucratif (+25%)	non lucratif	lucratif (+25%)	non lucratif
80 €	160 €	150 €	210 €	80 €	gratuit puis 160€	188 €	150 €	263 €	210 €

### CONDITIONS FINANCIERES

- Mise à disposition de vaisselle, quantité demandée : .....
- Mise à disposition pour le verre de l'amitié (sépultures)

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit  À titre onéreux    Branchement camping-car ou camion frigo 50€

TOTAL LOCATION.....

Cautions : salle de 500 € et 200€ ménage.

À Noyant, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Michèle BOULY  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)



# LOCATION

## Commune déléguée de Noyant

SALLE DELAPORTE (grande salle+cuisine)

9, avenue de la Gare – NOYANT

Capacité : entre 200 et 250 personnes

[mairie.noyant@noyant-villages.fr](mailto:mairie.noyant@noyant-villages.fr)

02.41.89.50.29

locataire :

date de location :

PARTICULIERS ET ENTREPRISES						ASSOCIATIONS			
NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES		NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES			
journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end 1ère manifestation gratuite	journée en semaine		Week-end	
						lucratif (+25%)	non lucratif	lucratif (+25%)	non lucratif
125 €	250 €	300 €	400 €	125 €	gratuit puis 250€	250 €	200 €	500 €	400 €

### CONDITIONS FINANCIERES

- Mise à disposition de vaisselle, quantité demandée : .....
- Mise à disposition pour le verre de l'amitié (sépultures)

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit     À titre onéreux    Branchement camping-car ou camion frigo 50€

TOTAL LOCATION.....

Cautions : salle de 500 € et 200€ ménage.

À Noyant, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Michèle BOULY  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)



# LOCATION

## Commune déléguée de Noyant

SALLE DELAPORTE (grande salle+petite salle+cuisine)

9, avenue de la Gare – NOYANT

Capacité : entre 200 et 250 personnes

[mairie.noyant@noyant-villages.fr](mailto:mairie.noyant@noyant-villages.fr)

02.41.89.50.29

locataire :

date de location :

PARTICULIERS ET ENTREPRISES						ASSOCIATIONS			
NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES		NOYANT-VILLAGES		HORS NOYANT-VILLAGES			
journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end	journée en semaine	Week-end 1ère manifestation gratuite	journée en semaine		Week-end	
						lucratif (+25%)	non lucratif	lucratif (+25%)	non lucratif
175 €	350 €	400 €	500 €	175 €	gratuit puis 350€	375 €	300 €	625 €	500 €

### CONDITIONS FINANCIERES

- Mise à disposition de vaisselle, quantité demandée : .....
- Mise à disposition pour le verre de l'amitié (sépultures)

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit     À titre onéreux    Branchement camping-car ou camion frigo 50€

TOTAL LOCATION.....

Cautions : salle de 500 € et 200€ ménage.

À Noyant, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Michèle BOULY  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)



# LOCATION

## Commune déléguée de Noyant

SALLE SAINT-MARTIN  
Place St Martin – NOYANT

Capacité : 280 personnes

[mairie.noyant@noyant-villages.fr](mailto:mairie.noyant@noyant-villages.fr) / 02.41.89.50.29

*Fiche détaillée de la salle St Martin*

locataire :

date de location :

Prix exprimés par jour

Location du hall d'entrée uniquement : 25% du tarif

Établissement scolaires / Téléthon / Clic	Gratuit	
Associations locales / Manifestation utilité publique	57 €	
Associations extérieures	119 €	
Répétitions théâtrales (forfait)	86 €	
Par répétitions - Associations locales	4.70 €	
Par répétitions - Associations extérieur	7.20 €	
Autres	Journée: 233€	Demi-journée: 116.50€

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre onéreux     À titre gratuit

Coût de la location :

Salle : ..... €     Soit un total de : ..... €

Chèque de caution salle de 500 € et 100€ ménage, à l'ordre du Trésor Public.

*Le chèque de caution sera restitué au locataire après utilisation des lieux, restitution des clés, et mise en comptabilité du chèque de location. Toutefois, le chèque caution sera encaissé en cas de dégradations constatées par les services municipaux, et après notification d'un courrier faisant un état précis de ces dégradations.*

À Noyant, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Michèle BOULY  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)